

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mars 2023
D 2023-03-03

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Montesquieu-Volvestre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montesquieu-Volvestre, sous la présidence de Monsieur Guy BARTHET.

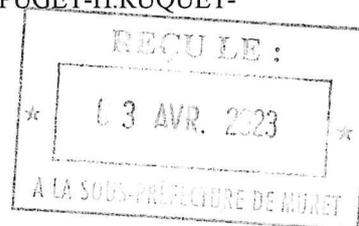
Date de convocation : Le 17 mars 2023

Présents : J.ANDREU-C.ANGLADE-G.BARTHET-J.BERDOU-L.BLANC-J.BOURHIS-P.CRABE-O.DUPUY-J.M.EYCHENNE-J.GUITTON BOUCART-A.LABORDE-F.PUGET-H.RUQUET-M.VARANDES.

Absents excusés : M.ANDRÉ-A.MATHIS-O.RIZZOLA-D.SOULA

Absents : C.KUBALA.

Secrétaire de séance : J.BOURHIS



Le quorum est donc déclaré atteint et le Conseil peut normalement siéger

Objet : Affectation des résultats M14 - Exercice 2022

L'Assemblée ayant donné quitus au Président pour sa gestion 2022, il convient d'affecter le résultat global de fonctionnement dégagé par le C.I.A.S. à la clôture de l'exercice 2022.

L'excédent de fonctionnement est de 63 753.13 €

L'excédent d'investissement est de 46 558.40 €

Le Conseil d'Administration décide sur proposition de Monsieur le Président et après avoir délibéré :

Article unique : l'excédent global de fonctionnement est affecté ainsi qu'il suit :

- **au compte R002 – Excédent antérieur reporté fonctionnement** : 63 753.13 €

Délibération prise à l'unanimité des membres présents.

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Suffrages exprimés
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président
Guy BARTHET

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou notification du

